



Les petits strongles ou cyathostomes



FICHE TECHNIQUE

- ✓ *Quoi* ? Vers **ronds** = nématodes, plus de 50 espèces
- ✓ Où?
 - Les adultes et les larves vivent dans le gros intestin
 - En fin d'automne, les larves entrent en dormance dans la muqueuse, on parle de phénomène d'hypobiose
- ✓ Quels chevaux?
 - Chevaux de tous âges, y-compris les poulains à partir de 5/6 mois
 - Chevaux vivant au pré ou sortis au paddock
- ✓ Quels signes cliniques?
 - Amaigrissement, diarrhée, œdèmes déclives, coliques
 - Causés principalement par la sortie massive d'hypobiose des larves en fin d'hiver ou après une vermifugation
 - Touche principalement les jeunes chevaux
- ✓ Quelle fréquence d'infestation?
 - Très forte : ingestion de larves présentes sur les pâtures

CYCLE PARASITAIRE

Dans le gros intestin, les larves se transforment en adultes

Les larves L3 peuvent s'enkyster dans la paroi intestinale et dans certaines conditions entrer en hypobiose.

Phase interne Dans l'organisme du cheval Période pré-patente : 2 mois

Ingestion de larves L3 quand le cheval broute



Phase externe Dans l'environnement

Sortie des larves qui se transforment en formes infestantes = larves L3

Production d'œufs par les adultes Excrétion dans les



Larves de cyathostomes



Œuf de strongle observé au microscope





DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT

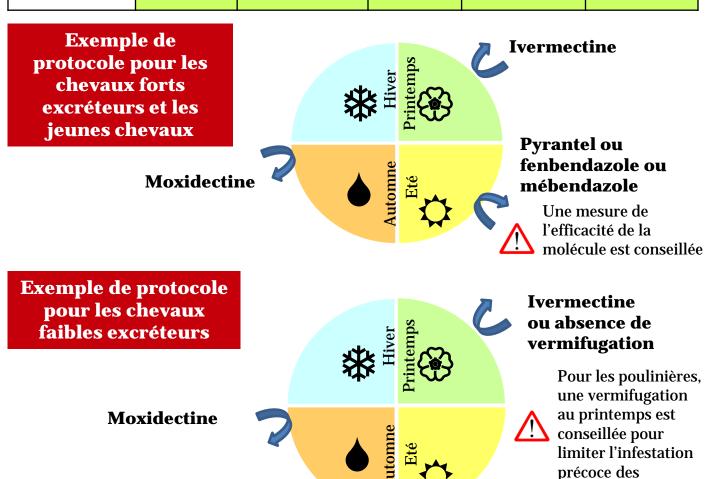


poulains

La coproscopie permet d'évaluer le niveau d'excrétion d'œufs de strongles par un cheval. On distingue des forts et des faibles excréteurs. Les forts excréteurs sont vermifugés puisqu'ils contaminent fortement la parcelle.

Activité des vermifuges vis-à-vis des petits strongles

	Ivermectine	Moxidectine	pyrantel	fenbendzole	mébendazole
Résistance en France en 2016	Absence de résistance	Absence de résistance	Résistance modérée	Résistance très répandue	Résistance très répandue
Larves	Activité partielle	Action sur les larves enkystées		Pendant 5 jours consécutif	
Adultes					



N.B.: Ces protocoles sont donnés à titre d'exemple et peuvent varier en fonction des caractéristiques de l'exploitation et des pratiques d'élevage : consultez votre vétérinaire.